



Les nouvelles d'ARCIZAC ADOUR



JUILLET 2026

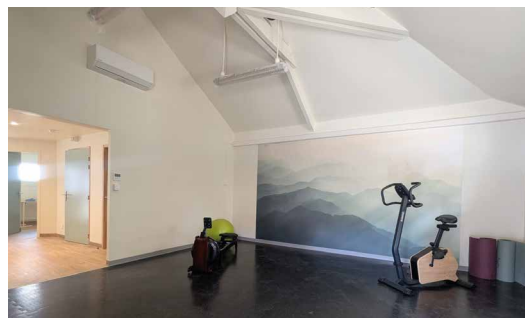
Travaux

LE CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Les travaux de rénovation pour transformer l'ancienne école maternelle en cabinet de kinésithérapie sont désormais achevés.

Courant juillet, Marie Salles, kinésithérapeute, pourra accueillir ses patients dans ces locaux.

L'isolation a entièrement été refaite par l'extérieur en ouate de cellulose, l'isolation sous toiture a été renforcée, une pompe à chaleur économique en énergie a été installée, l'éclairage a



été remplacé par des LED et la façade a été rénovée. De son côté, la locataire a aménagé l'intérieur avec soin en finançant des cloisons et en réalisant intégralement les peintures intérieures pour un montant de 20 000 €, versé à la commune. Ce cabinet pourrait ainsi, à l'avenir, être partagé avec d'autres professionnels de santé.

Le coût total des travaux s'élève à 207 000 € HT, financés à hauteur de 107 000 € par des subventions acquises (État-DETR 50 000 €, CATLP-FAC 34 500 €, Département-FAR 22 500 €) et par 40 000 € de subvention en attente de l'État (Fonds Vert).



Repas du 14 juillet

C'est le rendez-vous incontournable de l'été, celui où la convivialité et la bonne humeur sont à l'honneur. **La municipalité a le plaisir de vous inviter à ses traditionnelles grillades offertes le lundi 13 juillet 2026.** Nous vous attendons dès 19h devant la salle des fêtes. Pour lancer les festivités, le comité des fêtes tiendra la buvette de l'apéritif. Pensez à amener vos couverts !



Voisinage

HORAIRES DES TRAVAUX BRUYANTS

Pour le bien-être de tous et le respect de la tranquillité du voisinage, nous vous rappelons que la réalisation de travaux bruyants de bricolage ou de jardinage est réglementée.

En application de l'arrêté préfectoral du 27/12/90, les horaires suivants doivent être respectés dans les Hautes-Pyrénées :

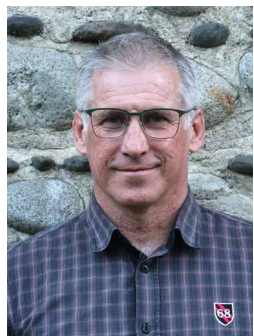
- du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 14h30 - 19h
- samedi : 9h - 12h et 15h - 19h
- dimanche et les jours fériés : 10h - 12h et 16h - 18h

Merci à chacun pour sa contribution au bien-vivre ensemble dans notre commune !

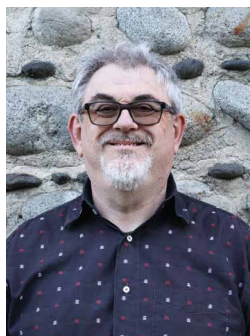


L'équipe municipale

Suite aux élections municipales qui se sont tenues le 8 mars 2026 et au conseil d'installation qui s'est réuni le 20 mars dernier, voici la composition de la nouvelle équipe et les délégations des élus.



Louis Castéran
Maire
Membre du bureau de la CATLP
Membre du conseil d'exploitation eau et assainissement de la CATLP



Michel Abadie
Adjoint
à l'état civil, aux réseaux et à l'urbanisme
Délegué au SDE65



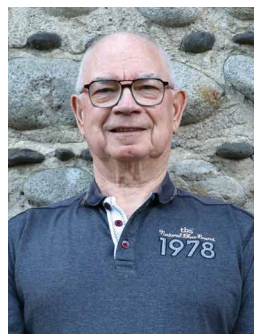
Julie Loustaunau
Adjointe
à l'environnement, à la communication et la culture
Déleguée au SYMAT et au SMTD65
Déleguée suppléante au SIVOM



Noël Aranzo
Adjoint
à la vie associative, au sport et à la forêt
Délegué suppléant au SDE65
Correspondant tempête ENEDIS



Gladys Courbois
Adjointe
à l'école et au personnel
Présidente du SIVOM d'AHVI - gestion des écoles du RPI
Correspondante Défense



Serge Feycheney
Conseiller municipal
Délegué aux travaux et à l'atelier municipal



Natalia Vinovski
Conseillère municipale
Déleguée au SIVOM
Référente sport



Aurélie Duco
Conseillère municipale
Déleguée suppléante au SIVOM



Nicolas Semmartin
Délegué au Syndicat Mixte Adour Amont et au SIVOM
Référent santé et environnement



Annie-Marie Malet
Conseillère municipale



Joël Labourdette
Conseiller municipal



Stéphanie Crampe
Conseillère municipale
Déleguée suppléante au SIVOM



Michaël Fons-Carrasco
Conseiller municipal



Jessica Pouilly
Conseillère municipale



Ludovic Rebiere
Conseiller municipal

Le conseil municipal salue la mobilisation des Arcizacais lors des dernières élections, avec un taux de participation de 63 % contre 57 % au niveau national, témoignant de la vitalité de l'engagement citoyen.

Cette année encore, la municipalité poursuit son partenariat avec la Scène Nationale du Parvis pour vous proposer une riche programmation culturelle. Nous vous proposons cette année, à tarif réduit, 4 spectacles à la salle des fêtes et 2 représentations dans les locaux du Parvis au départ du centre du village en navette gratuite, offerte par la CATLP. L'abonnement au Parvis est offert pour l'achat de ces spectacles (en totalité ou non).



• **Que du bonheur (avec vos capteurs) - Thierry Collet / Cie Le Phalène**

Samedi 10 octobre 2026 à 20h30 à la salle des fêtes

Le magicien Thierry Collet renouvelle les codes de son art, à partir d'objets connectés et d'applications. Avec Que du bonheur (avec vos capteurs), il plonge le public dans un monde où humain et numérique fusionnent, questionnant la magie contemporaine.

8 €, ou 6 € en tarif réduit

• **L'École des femmes - La Criée – Théâtre national de Marseille / Robin Renucci**

Samedi 12 décembre 2026 à 20h30 en bus au Parvis

Après *Tous les marins sont des chanteurs* et *Art*, François Morel revient au Parvis dans un tout autre registre. Il partage la scène avec Juliette Cahon et François Debblock pour cette réjouissante comédie en vers, l'une des plus célèbres du répertoire de Molière.

26€, ou 10 € en tarif réduit



• **Mocking dead bird - L'Artsaut**



Mardi 15 décembre 2026 à 20h30 à la salle des fêtes

Les 26 000 couverts ne pouvaient se déplacer sans emmener avec eux les adeptes de l'Oiseau Mort Moqueur. Le quatuor se balade entre le ciel bleu du rock indépendant et la noirceur de la folk. Et cette fois, il sera possible de les découvrir aussi en version augmentée, accompagnés par un orchestre d'harmonie.

8 €, ou 6 € en tarif réduit

Jeudi 14 janvier 2027 à 20h30 à la salle des fêtes

Poussé à l'extrême, le contrôle du ballon devient un art. Un art pour lequel on peut se prendre de passion, et tout abandonner, quitte à devenir un mouton noir. Un spectacle original entre portrait intime et show acrobatique.

8 €, ou 6 € en tarif réduit



• **Opéra sans diva, acte III - Quatuor Anches Hantées**

Jeudi 29 avril 2027 à 20h30 à la salle des fêtes

Le quatuor de clarinettes est un projet fou et unique dans l'histoire de la musique de chambre. Une configuration inédite qui leur donne la liberté d'aborder toutes les musiques. Alors pourquoi pas l'opéra ? Un opéra imaginaire, sans diva, mais avec roi, reine, sirène, dandy, gens ordinaires, d'ici ou d'ailleurs...

8 €, ou 6 € en tarif réduit

• **Entre chiens et louves - Cirque Le Roux / Charlotte Saliou**

Vendredi 28 mai 2027 à 19h en bus au Parvis

Le Cirque Le Roux a vu les choses en grand. À travers une immense façade évolutive, elle nous fait voyager dans le temps et nous offre un spectacle de très haute voltige.

26€, ou 10 € en tarif réduit



Pour réserver vos spectacles, vous pouvez vous rendre à la billetterie du Parvis à Ibos ou compléter le bulletin d'inscription joint et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie accompagné du paiement par chèque à l'ordre du Parvis.

• La Passem ! Une première à Arcizac-Adour

Le 3 mai dernier, notre commune a vibré pour la langue et la culture gasconnes. Pour la première fois, la célèbre course de relais « La Passem ! » a traversé nos rues, lors d'un périple de plus de 2 000 km. Cette journée intergénérationnelle fut une véritable réussite. À la salle des fêtes, l'association Arci'neuilh a rassemblé Arcizacais et voisins pour un apéritif convivial, animé par des chanteurs de Séméac, suivi d'une auberge espagnole et d'un bal gascon.

L'après-midi a ensuite été marquée par le passage de la course : plusieurs coureurs de la commune se sont transmis le relais au rythme de l'ambiance festive garantie par les bénévoles de la Passem ! Soucieuse de préserver ce patrimoine, la mairie a soutenu l'aventure en finançant des kilomètres de course.

Un immense merci à l'association Arci'neuilh, aux bénévoles et aux participants pour ce moment inoubliable !



• Les fêtes de la Saint-Misselin

À l'occasion de la fête locale qui s'est tenue le weekend de Pentecôte, le nouveau comité des fêtes a brillamment réussi son baptême. Avec une météo favorable, nombreux étaient les adeptes au concours de pétanque. La soirée s'est poursuivie en musique sous le chapiteau qui affichait complet pour un repas aux couleurs du Sud-Ouest. Dans la tradition, le bal qui a suivi, a lui aussi rencontré son public. Merci aux conscrits pour leur présence à l'hommage au monument aux morts. L'apéritif chanté du dimanche soir a clôturé ces fêtes de la meilleure des façons.

Nous remercions vivement les bénévoles et les conscrits d'Anim'Adour pour la réussite de ces deux jours de fêtes, nul doute qu'ils sauront perpétuer, comme leurs prédécesseurs, les traditions et la joie dans le village.



• La fête des voisins de la rue de l'Adour

Le 29 mai dernier, la rue de l'Adour et ses impasses ont célébré leur 3^e fête des voisins autour d'une auberge espagnole conviviale, idéale pour renforcer les liens. Pour encourager ces initiatives qui font vivre le village, la commune peut mettre à disposition du matériel (tables, chaises...), sous réserve de disponibilité.



Environnement

ADOPTONS LES BONS GESTES POUR VIVRE AVEC LES MOUSTIQUES

Avec le retour des beaux jours, les moustiques s'invitent dans nos jardins. Pour les éloigner sans polluer notre environnement avec des produits chimiques ou un éclairage nocturne agressif, adoptons des gestes simples. D'abord, éliminons toutes les eaux stagnantes (coupelles, seaux, gouttières) où ils adorent proliférer. Côté lumière, privilégions des éclairages solaires à détecteur de mouvement pour éviter de les attirer. Pour nous protéger naturellement, portons des vêtements clairs, utilisons un ventilateur ou misons sur des plantes répulsives comme la lavande, la citronnelle et le basilic. Enfin, prenons soin des oiseaux et des chauves-souris en installant des nichoirs : ce sont nos meilleurs alliés naturels pour réguler les insectes ! Chaque petit geste compte pour préserver notre beau cadre de vie.



État civil

Naissances :

- Jeanne Borgella, le 28 janvier 2026
- Mélody Duez, le 28 février 2026

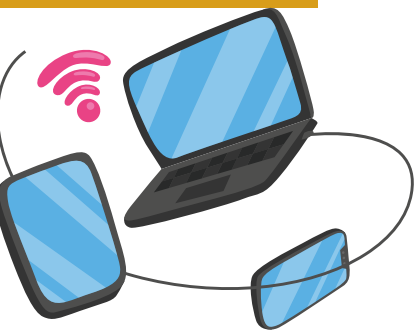
Mariage :

- Anaïs Magné et Julien Courtade, le 7 mars 2026

Décès :

- Pierrette Pepouey, épouse Duplan, le 31 janvier 2026
- Marcel Carrère, le 1^{er} février 2026
- Bruneau Gravelau, le 20 avril 2026
- Christiane Lamathe, épouse Darré, le 11 mai 2026

Pour ne rien manquer des informations du village, abonnez-vous à la newsletter sur le site de la mairie !



Ordinateur, tablette, smartphone... Ces outils font désormais partie de notre quotidien, mais leur utilisation peut parfois ressembler à un casse-tête. **Pour y remédier, la municipalité met en place, à partir de septembre 2026, des ateliers informatiques entièrement gratuits**, destinés prioritairement aux seniors. Que vous soyez grand débutant ou que vous souhaitiez simplement vous perfectionner, ces séances seront animées par un animateur informatique professionnel qui s'adaptera au niveau, au rythme et aux demandes de chacun.

Lors de ces ateliers, vous pourrez notamment apprendre : à utiliser votre propre matériel (ordinateur, tablette ou smartphone), à effectuer vos

démarches administratives en ligne et envoyer des documents facilement, à naviguer en toute sérénité, repérer les arnaques sur Internet et améliorer la sécurité de vos données et à adopter des astuces mnémotechniques infailibles pour retenir vos mots de passe.

Si vous n'avez pas de matériel, ordinateurs ou tablettes pourront vous être prêtés gratuitement sur place (nombre limité).

Les ateliers, de 9 personnes maximum, auront lieu en mairie à raison d'une heure par semaine de septembre à juin (hors vacances scolaires). Le jour n'est pas encore fixé avec l'intervenant mais si ces ateliers vous intéressent, **il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie**. Nous vous recontacterons rapidement pour vous préciser le jour et l'heure de l'atelier et finaliser l'inscription.

INSCRIPTION ATELIERS INFORMATIQUES - À DÉPOSER EN MAIRIE

Nom, prénom : Numéro de téléphone :

Adresse : Date de naissance :

RÉSERVATION DES SPECTACLES - À DÉPOSER EN MAIRIE AVEC LE PAIEMENT

Nom, prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Choix des spectacles :

☐ Que du bonheur avec vos capteurs - samedi 10 octobre 2026

Quantité : Plein tarif 8 € / Tarif réduit 6 €

☐ L'école des femmes - samedi 12 décembre 2026

Bus ☐ Oui ☐ Non

Quantité : Plein tarif 26 € / Tarif réduit 10 €

☐ Mocking dead bird - mardi 15 décembre 2026

Quantité : Plein tarif 8 € / Tarif réduit 6 €

☐ Mouton noir - jeudi 14 janvier 2027

Quantité : Plein tarif 8 € / Tarif réduit 6 €

☐ Opéra sans diva, acte III - jeudi 29 avril 2027

Quantité : Plein tarif 8 € / Tarif réduit 6 €

☐ Entre chiens et louves - vendredi 28 mai 2027

Quantité : Plein tarif 26 € / Tarif réduit 10 €

Bus ☐ Oui ☐ Non